

## La phonétique corrective en classe de FLE Conception d'une séance corrective des voyelles nasales pour les étudiants arabophones

Dr. Tarnime RÉDA\*

### Résumé

L'expression orale s'impose de nos jours comme une compétence à part entière au cœur des réflexions linguistiques et didactiques. Par conséquent, la problématique de cette recherche aborde l'utilisation de la phonétique corrective en classe de FLE. Le plan est scindé en deux volets : le premier présente les fondements théoriques et le second l'application. Premièrement, nous étudions l'impact du crible phonologique de la langue maternelle. Deuxièmement, nous dressons une typologie des discordances entre l'alphabet phonétique français et arabe et nous citons quelques erreurs qui en découlent. Troisièmement, nous présentons une vue d'ensemble des principales caractéristiques des trois stratégies de correction phonétique majeures. Dans le deuxième volet, nous concevons une séance de correction des voyelles nasales chez les étudiants arabophones. Tout d'abord nous examinons l'origine des fautes concernant le caractère nasal. Ensuite, nous suggérons des activités pratiques et des applications pédagogiques visant à réduire le taux des erreurs et à améliorer simultanément les capacités discursives des étudiants. Finalement, nous exposons les résultats de la stratégie de correction mise en œuvre au cours de la séance « de remédiation phonétique » proposée.

**Mots clés :** Phonétique, Phonétique corrective, FLE, Production orale, Voyelles nasales.

**استخدام اللغويات التصحيحية في تدريس اللغة الفرنسية كلفة أجنبية  
تصميم جلسة معالجة صوتية لحروف العلة الأنفية لدى الطلاب الناطقين باللغة العربية**

د. تارنيم محمد رضا  
المستخلص

يعد التعبير الشفوي في الوقت الحاضر أمراً ضرورياً باعتباره مهارة يحد ذاتها في قلب التأملات اللغوية والتربوية. وإنطلاقاً من هذه الجزئية يتناول هذا البحث أهمية استخدام اللغويات التصحيحية في تدريس اللغة الفرنسية كلفة أجنبية. وتنقسم الدراسة إلى جزئين: الأول يتناول الإطار النظري والثاني التطبيقي. في الجزء الأول يستعرض البحث تأثير اللغة الأولى للمتعلمين على نطق اللغة الأجنبية كما يعرض دراسة مقارنة للاختلافات بين الأبجدية الصوتية العربية والفرنسية والأخطاء الناتجة عنها ثم يقدم لمحة عامة عن استراتيجيات التصحيح الصوتي الرئيسية. أما في الجزء الثاني تقوم الباحثة بتصميم جلسة تصحيح لحروف العلة الأنفية للطلاب الناطقين باللغة العربية وذلك لأنها من أهم الأصوات المميزة للغة الفرنسية دون غيرها ثم تقترح مجموعة من التمارين والأنشطة التعليمية التي تهدف إلى تقليل معدل الأخطاء وتحسين التعبير الشفوي للطلاب وفي نهاية البحث تقدم الباحثة نتائج استراتيجيات التصحيح التي تم استخدامها خلال نموذج جلسة المعالجة الصوتية المقترحة.

**الكلمات المفتاحية:** الصوتيات - الصوتيات التصحيحية - تدريس اللغة الفرنسية كلفة أجنبية - تعبير شفوي - حروف العلة الأنفية

\*Maître de conférences, Département de langue française, Faculté de Pédagogie, Université d'Alexandrie.

« Pour apprendre à prononcer, il faut des années, des années. Grâce à la science, nous pouvons y parvenir en quelques minutes »<sup>1</sup>.

**Eugène Ionesco**

La production orale revêt actuellement une importance particulière en classe de FLE et l'expression oratoire s'impose comme une compétence à part entière au cœur des réflexions linguistiques et didactiques. De ce fait, le développement des capacités discursives des apprenants se révèle comme étant un champ d'exploitation très fécond.

En effet, plusieurs motifs, objectifs et subjectifs, nous ont incité à choisir ce point de recherche parmi tant d'autres. Premièrement, le décalage de niveau entre l'oral et l'écrit chez les étudiants ne cesse de s'accroître. Cela est dû au fait que les enseignants accordent une place plus importante aux compétences scripturales au dépend des savoir-faire phonétiques. Deuxièmement, en ce qui concerne les étudiants arabophones, l'inadéquation de la courbe mélodique (rythme et prosodie) voire l'inexistence de quelques phonèmes français dans l'alphabet arabe ont rendu les difficultés de prononciation de plus en plus nombreuses. Troisièmement, étant professeur à l'université chargé d'assurer des cours de phonologie et de phonétique, nous avons croisé au cours des années divers types d'erreurs de prononciation, ce qui nous a inspiré la problématique de cet article.

Pour toutes les raisons précitées, nous considérerons parallèlement le système phonologique de l'arabe et du français afin de pouvoir cerner les fautes récurrentes commises par les apprenants et de proposer des solutions aux imperfections du « *code oral* »<sup>2</sup>.

Le plan que nous adopterons dans notre article procédera par échelons et se scindera en deux volets. À commencer par les fondements théoriques, dans un premier temps, nous étudierons l'impact du crible phonologique de la langue maternelle. Dans un second temps, nous dresserons une typologie

---

<sup>1</sup> IONESCO, Eugène, *La leçon*, 1950, p.19.

<sup>2</sup> SIGIRCI, İlhami, « *Méthodes pour la correction des productions orales chez des apprenants turcs* », Université de Kırıkkale, in *Synergies Turquie* n° 11 - 2018 p. 55. Version électronique disponible en ligne via le lien <https://gerflint.fr/Base/Turquie11/sigirci.pdf>, consultée le 14 juillet 2022.

des discordances entre l'alphabet phonétique français et arabe et nous citerons quelques erreurs qui en découlent. Dans un troisième temps, nous présenterons une vue d'ensemble des principales caractéristiques des trois stratégies de correction phonétique majeures. Néanmoins, le cadre restreint de cette étude ne nous permettra point de présenter des pistes de correction pour tout l'éventail des lacunes rencontrées. Nous nous contenterons donc de nous focaliser sur le mode vocalique nasal comme exemple révélateur qui permettra de donner des jalons pour les recherches à venir qui pourraient se lancer dans la même direction.

À la lueur de la première partie, s'ensuit alors l'application. Tout d'abord nous examinerons l'origine des fautes concernant le caractère nasal. Ensuite, nous suggérerons des méthodes correctives ainsi que des activités pratiques et des applications pédagogiques visant à réduire le taux des erreurs et à améliorer simultanément les performances des étudiants. Finalement, nous exposerons les résultats de la stratégie de correction mise en œuvre au cours de la séance « *de remédiation phonétique* »<sup>3</sup> proposée.

#### I- Définition du champ conceptuel

« *Toutes les connaissances explicites ou implicites de la grammaire et du lexique d'une langue ne suffisent pas pour se faire comprendre si les apprenants ne prononcent pas d'une manière correcte* »<sup>4</sup>. Voilà pourquoi la réalisation défectueuse et l'inexactitude des unités sonores dans les échanges oraux seraient la cause de plusieurs « *facteurs d'ambiguïté* »<sup>5</sup>. Ainsi, afin de communiquer

<sup>3</sup> MONVILLE-BURSTON, Monique et PILAVAKI, Ioanna, « Un programme de phonétique corrective adaptée à des apprenants chypriotes », in *Méthodologie de l'apprentissage des langues Innover : pourquoi et comment?*, Revue MÉTDODAL, n° 1, 2017, p. 150. Version électronique disponible en ligne via le lien <https://methodal.net/Un-programme-de-phonetique-corrective-adaptee-a-des-apprenants-chypriotes#plusbas>, consultée le 14 juillet 2022.

<sup>4</sup> KHELOUI, Nacéra, « *Apprentissage de l'oral en contexte plurilingue. Problèmes liés à l'acquisition de la prononciation* », Université de Tizi-Ouzou, p.20. URL: <https://revue.ummo.dz/index.php/pla/article/view/1326>, consulté le 13 juillet 2022.

<sup>5</sup> SAHNOUN, Mokhtar, « *Didactique de l'oral : articulation et harmonisation* », in *Le français aujourd'hui*, n° 154, Armand Colin, 2006, p. 52. Version électronique disponible en ligne via le lien <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2006-3-page-45.htm>, consultée le 14 juillet 2022.

efficacement et pour que le discours soit porteur de sens, il est indispensable d'employer une parole intelligible et compréhensible.

### 1. Le crible de la langue maternelle :

Dans la didactique des langues étrangères, les « *phonéticiens-didacticiens* »<sup>6</sup> assurent que la source fondamentale de toute erreur à l'oral revient au concept du « crible »<sup>7</sup> de la langue maternelle. S'appuyant sur le principe de la « *surdité phonologique* »<sup>8</sup> qui contrôle le système d'écoute de l'apprenant, ce crible<sup>9</sup> pourrait affaiblir ou même bloquer le sens de reconnaissance et de distinction des phonèmes. Puisque la première langue opère comme étant la référence de base dans la mémoire auditive, l'apprenant y recourt afin de pouvoir prononcer les phonèmes nouveaux. Cela étaye l'hypothèse que les problèmes rencontrés par les étudiants en général, arabophones en particulier, reviennent sans doute à la difficulté d'articuler quelques phonèmes non familiers de la langue cible à cause de la confusion entre « *deux répertoires phonétiques distinctifs* »<sup>10</sup>. Ce trouble devient de plus en plus frappant dans le cas des étudiants ayant appris l'anglais comme première langue et qui désirent s'initier à la langue française. À l'instar du crible maternel, ces apprenants seront confrontés à trois systèmes phonologiques

---

<sup>6</sup> AUBIN, Sophie, « *Histoire de l'enseignement de la "prononciation": de la phonétique appliquée vers une didactique musicale* », p.112. URL : <https://gerflint.fr/Base/Italie2/aubin.pdf>, consulté le 14 juillet 2022.

<sup>7</sup> Cette notion a été développée par TROUBETZKOY dans son ouvrage intitulé « *Principes de Phonologie* » publié en 1970 aux éditions KLINCKSIECK.

<sup>8</sup> KHELOUI, Nacéra, *art. cit.*, p.24.

<sup>9</sup> La citation suivante fournit un éclaircissement supplémentaire à l'emploi métaphorique du terme : « *En effet, tout est analysé en passant par le crible de la langue maternelle, qui est, pour ainsi dire, une passoire avec des trous, un filtre qui s'est formé par l'apprentissage de la langue maternelle, qui, lorsqu'elle s'est installée dans le cerveau, n'a rencontré aucune concurrence, aucune résistance, puisque toute la place était disponible* ». MEUNIER, Christian, « *Petit Guide pratique de la Phonétique corrective du FLE* », éditions du FLE, Marseille, 2015, p.38. Version électronique disponible en ligne via le lien [https://www.academia.edu/31893471/Christian\\_Meunier\\_Petit\\_Guide\\_pratique\\_de\\_la\\_Phon%C3%A9tique\\_corrective\\_du\\_FLE\\_EDITIONS\\_du\\_FLE\\_Marseille](https://www.academia.edu/31893471/Christian_Meunier_Petit_Guide_pratique_de_la_Phon%C3%A9tique_corrective_du_FLE_EDITIONS_du_FLE_Marseille), consultée le 15 juillet 2022.

<sup>10</sup> CHEDDAD, Bouguerra, « *Contribution de la phonétique à l'enseignement/apprentissage du Français dans le cycle primaire* », in *Synergies Algérie* n° 14 – 2011, p.147. Version électronique disponible en ligne via le lien <https://gerflint.fr/Base/Algerie14/bouguerra.pdf>, consultée le 13 juillet 2022.

hétérogènes ce qui augmentera le degré de difficulté et rendra le processus d'apprentissage notoirement plus compliqué.

D'emblée, étant donné que le français dérive étymologiquement de la langue latine et en utilise les mêmes sonorités, l'arabe, quant à lui, dispose d'une panoplie de sons différents, ce qui amplifie l'écart entre les alphabets phonétiques des deux langues. Ceci s'explique par l'appartenance de chacune à une famille linguistique distincte<sup>11</sup>. Pour s'approprier la langue étrangère, l'apprenant commence à construire un répertoire catégoriel et procède par approximation des sons inconnus à des sons fréquents ce qui mène à des confusions dans la discrimination phonétique et perturbe l'intégration correcte des phonèmes nouveaux. Cette tâche rend l'audition, la reconnaissance et, par la suite, la production de quelques sonorités spécifiques du français de plus en plus complexes. Considérons par exemple l'énoncé suivant : « Je me sens écœuré un peu » qui se transcrit ainsi : /ʒəməsœkœʁœpø/. L'étudiant égyptien<sup>12</sup> se trouvera confronté à l'impossibilité de reproduire les trois phonèmes différents

<sup>11</sup> À cet égard, deux attitudes sont repérables chez les apprenants de la nouvelle langue. D'une part, les sons différents qui ne présentent aucune similitude avec la langue maternelle sont faciles à acquérir, reproduits correctement et peuvent constituer une nouvelle catégorie phonologique et s'y intégrer (transfert positif) comme le /v/ par exemple qui n'existe pas dans l'alphabet arabe. D'autre part, les sons proches des phonèmes familiers sont associés à ceux de la première langue ce qui pose problème et provoque des erreurs (transfert négatif) tel le /y/ qui présente un son tout à fait nouveau. Cf. respectivement CHABANAL, Damien, MOURIER, Frédéric, « *La question cognitive dans la phonétique corrective : une approche exemplariste* », in *Recherches en didactique des langues et des cultures, Les cahiers de l'Acedle*, 2019, p.2. Version électronique disponible en ligne via le lien : <http://journals.openedition.org/rdlc/4578> ; DOI : 10.4000/rdlc.4578, consulté le 15 juillet 2022 ; NAWAFLEH, Ahmad, « *Le rôle de la phonétique dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère, étude acoustico-perceptive* », in *Jordan Journal of Modern Languages and Literature*, Vol.9, No. 1, 2016, p. 75. Version électronique disponible en ligne via le lien : <https://journals.yu.edu.eg/jimll/Issues/vol9no12017/Nom5.pdf>, consultée le 15 juillet 2022.

<sup>12</sup> Les étudiants concernés par cette étude sont les faux débutants niveau A1+ ou A2.

constitués par le (e) muet /ə/<sup>13</sup> ainsi que le /œ/ ouvert et le /ø/ fermé résultants de la combinaison (œu) ou (eu). Ceci revient au fait que ce phonème n'a aucune existence dans l'alphabet arabe et les trois configurations articulatoires rendent la prononciation d'emblée plus compliquée. S'impose donc un entraînement systématique qui permettra d'aider les apprenants à mieux percevoir et par la suite produire les phonèmes de la langue étrangère.

## 2. Typologie des disparités phonologiques français VS arabe :

Si nous comparons les systèmes phonétiques des deux langues, nous pourrions aisément constater que beaucoup de phonèmes français n'ont aucun équivalent en arabe et sont, par conséquent, intransférables. De ce fait, nous avons tenté d'élaborer un inventaire des sonorités différentielles entre les deux codes oraux. La taxinomie ci-dessous a pour objectif d'en miroiter les ressemblances et les différences.<sup>14</sup>

---

<sup>13</sup> Pour éviter tout risque de confusion, nous soulignons que les symboles placés entre deux barres obliques renvoient à des phonèmes tandis que ceux placés entre parenthèses désignent des graphèmes.

<sup>14</sup> Soulignons que les tableaux comparatifs ou explicatifs qui figurent dans cette étude sont tous préparés par nous même afin de clarifier nos idées et d'appuyer notre propos.

Phonème arabe	(s) français Équivalent
أ	/a/-/ɑ/-/i/-/e/-/ε/-/o/-/ɔ/
ب	/b/
ت	/t/
ج	/g/-/ʒ/
د	/d/
ر	/R/
ز	/z/
س	/s/
ش	/ʃ/
ف	/f/
ك	/k/
ل	/l/
م	/m/
ن	/n/
و	/w/-/u/
ي	/i/-/j/
<b>Phonèmes exclusifs à la langue arabe</b>	ث ح خ ذ ص ض ط ظ ع غ ق هـ
<b>Phonèmes exclusifs à la langue française</b>	Consonnes: /v/-/ʁ/-/p/
	Semi-voyelle : /ɥ/
	Voyelles orales : /ə/-/œ/-/ø/-/y/ Voyelles nasales : /ɛ̃/-/œ̃/-/ɑ̃/- / ɔ̃/

Figure 1 : Tableau comparatif de l'alphabet phonétique arabe et français<sup>15</sup> □

<sup>15</sup> Il est à noter que la lettre أ pourrait avoir diverses prononciations. Ceci revient à un phénomène spécifique de la langue arabe (التشكيل) qui consiste à ajouter des marques particulières sur les lettres afin de varier la manière dont elles se prononcent. Ceci s'apparente un peu au « tilde » qui, lorsqu'il est ajouté aux symboles des voyelles orales, en marque la production nasalisée.

En ce qui concerne les sons vocaliques, leur système en langue française est très différent de la langue arabe. Soulignons d'ailleurs que la première jouit d'un « *surplus vocalique* »<sup>16</sup> par rapport à la seconde. L'arabe distingue uniquement trois voyelles toutes orales /i/, /u/ et /a/. Par contre, le français dispose d'une gamme de voyelles comptant seize voyelles prononcées (12 orales et 4 nasales). Il est à noter également que le caractère de nasalité se démarque en français car il est complètement absent dans les voyelles arabes<sup>17</sup>. Ceci affecte quelques paramètres importants telles que l'audition, la reconnaissance, la perception, la discrimination et l'identification de ces phonèmes et les rend complexes pour un public arabophone.

De surcroît, la projection des lèvres en avant qualifiée par le critère de l'arrondissement marque particulièrement les voyelles françaises et se manifeste dans maints phonèmes tels /ə/, /y/, /œ/. Ce sont visiblement les voyelles antérieures arrondies qui entravent la prononciation correcte pour un arabophone débutant. Ainsi dans un énoncé comme « Tu te trouves au-dessus ou au-dessous? », l'enseignant aura probablement la prononciation suivante /tɪtRuvodesiuodesu↑/<sup>18</sup> où la voyelle nouvelle se trouve systématiquement remplacée par une autre plus familière résultant de l'interférence des deux systèmes phonétiques<sup>19</sup>. S'ajoute aussi une difficulté prosodique supplémentaire marquant le pattern intonatif de la phrase interrogative à l'oral.

Quant aux semi-consonnes, elles ne sont pas nombreuses. Parmi trois semi-consonnes françaises, une seule disparaît en arabe. Si le /w/ et le /j/ persistent dans la langue maternelle et sont d'emblée des variantes des voyelles /u/ et /i/, le /y/ est inexistant. Ceci résulte évidemment de l'absence du /y/ dans la langue arabe car ce phonème représente la base vocalique de la semi-consonne en question. Voilà pourquoi dans l'énoncé « En Suisse, j'ai demandé trois truites cuites poivrées », la semi-voyelle /y/ se trouve automatiquement remplacée

<sup>16</sup> KHELOUI, Nacéra, *art. cit.*, p.25.

<sup>17</sup> C'est l'obstacle que nous éluciderons dans le deuxième volet de cet article. Cf. *Infra.*, p.38.

<sup>18</sup> La transcription correcte : /tytətRuvodəsyuodəsu↑/.

<sup>19</sup> Signalons en passant que l'arabe ne recourt à la projection des lèvres que dans deux phénomènes sonores : le premier appelé (المد) consistant à transformer la consonne /w/ (و) en un /u/ et le second (التشكيل بالضممة) qui convertit la même lettre en un /o/. En effet, il est fort probable que ces deux exceptions soient à l'origine de la confusion dans la prononciation du /ə/ et du /y/. Cf., *Supra*, note 15 page 30.



par le son le plus proche dans l'alphabet arabe. Par conséquent, il est fort probable qu'un étudiant prononce la phrase ainsi /**äs**wis\***3**edämäd**et**Rwat**R**wit**w**it**p**wav**Re**/<sup>20</sup>. La source de cette erreur est complexe car elle résulte d'une déformation dans l'articulation de la voyelle de base. En substituant le mode antérieur par le mode postérieur, l'apprenant prononce un /u/ à la place du /y/ ce qui le fait dériver du /u/ au /w/. Cette confusion n'est pas aisément repérable, elle requiert une oreille sensible telle celle d'un expert ou d'un natif.

Pour les consonnes, il s'avère inéluctable que l'arabe dispose d'une panoplie de consonnes supplémentaires au détriment de deux seulement en français : le /p/ et le /v/. À part ces phonèmes, la grande majorité des sons consonantiques français sont déjà inclus dans l'alphabet phonétique arabe et ne présentent donc aucune difficulté pour les étudiants. En effet, l'étude des consonnes s'opère par couples, ceci dit, chaque phonème est assimilé en distribution complémentaire à un autre avec lequel il partage des caractéristiques articulatoires communes. Soit l'exemple du couple /p/-/b/ reconnus comme des sonorités « *d'opposition proportionnelle* »<sup>21</sup> qui sont deux occlusives, labiales mais se différencient par le caractère du voisement : le premier est sourd alors que le second est sonore.

En arabe, le /p/ n'a pas d'équivalent alors les apprenants recourent au /b/ pour franchir cette difficulté. C'est exactement le même cas pour le /f/ et le /v/ qui sont deux consonnes fricatives labio-dentales.

Ainsi, l'influence des caractéristiques phonétiques de la langue maternelle s'avère indubitable. Après avoir examiné l'impact des ressemblances et des dissemblances entre la langue source et la langue cible sur la perception auditive des sons différentiels, nous constatons que les procédés d'antériorisation, de postériorisation et de labialisation ainsi que le mode d'articulation sont à l'origine de toute émission défectueuse des phonèmes (vocaliques, semi-consonantiques et consonantiques). L'enjeu de la classification élaborée au cours de cette partie est de vouloir cerner les difficultés afin de pouvoir concevoir des stratégies correctives pour y remédier et permettre l'acquisition de nouveaux phonèmes.

<sup>20</sup> La transcription correcte : /**äs**wis\***3**edämäd**et**Rwat**R**ujit**k**ujit**p**wav**Re**/.

<sup>21</sup> HADDANA, Rym El Ferdaous, « *Les méthodes de correction phonétique dans l'enseignement de l'oral du FLE* », thèse de maîtrise, Université d'El-Oued, 2020, p.70.

### 3. Stratégies traditionnelles de correction phonétique :

Dans la mesure où toute langue possède sa propre structure, il importe donc de l'aborder d'une manière structurale. Tout en prenant en considération les spécificités des différents codes oraux, plusieurs stratégies correctives ont émergé. En effet, le processus de correction phonétique est « *un ensemble de techniques, de procédés qui sont destinés à permettre à une personne étrangère de mieux s'approprier le système sonore de la langue qu'elle étudie. [...] L'intérêt de la phonétique corrective, c'est dans tous les cas, de procurer un mieux-être à la personne étrangère désireuse de s'exprimer à l'oral* ». <sup>22</sup> La rectification de la prononciation erronée consiste à comparer « *l'émission fautive* » <sup>23</sup> de l'apprenant à un modèle. Cette méthodologie permettra d'aboutir à une évaluation objective du degré d'écartement par rapport à la norme en mettant en parallèle les états phoniques des deux langues en question. Pareillement, l'objectif de la correction phonétique serait de parvenir à remédier à une lacune de prononciation en incitant l'étudiant à produire un acte phonatoire dont le résultat serait perçu par l'enseignant comme phonologiquement juste <sup>24</sup>. Dans cette même lignée, la phonétique corrective du FLE propose trois approches différentes de la correction phonétique.

#### a. La méthode articulatoire (MA)

C'est la première méthode de correction de l'oral utilisée depuis très longtemps jusqu'au début des années 1970 <sup>25</sup>. Partant du principe qu'une bonne prononciation s'adosse toujours à une articulation rigoureuse, le premier souci de cette stratégie corrective serait l'amélioration de la diction des apprenants par le biais d'une « *comparaison raisonnée des sons en s'appuyant sur des schémas articulatoires* » <sup>26</sup>. Ceci leur permettra de saisir les différences de la configuration

---

<sup>22</sup> Anonyme, « *Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE* », site officiel de l'Université de Toulouse Jean Jaurès 2018, p.2. URL : [https://pipc-uoh.univ-tlse2.fr/05/TRSCRPT/PEPF\\_M01-01\\_la-phonetique-corrective.pdf](https://pipc-uoh.univ-tlse2.fr/05/TRSCRPT/PEPF_M01-01_la-phonetique-corrective.pdf), consulté le 16 juillet 2022.

<sup>23</sup> SIGIRCI, İlhami, *art. cit.*, p.59.

<sup>24</sup> Cf., NOCAUDIE, Olivier, ALAZARD-GUIU Charlotte, BILLIERES Michel, « *Oral d'aujourd'hui, oralité de demain : et la phonétique corrective dans tout cela ?* », in Recherches en didactique des langues et des cultures, Les cahiers de l'Acedle, 2019. URL : <https://doi.org/10.4000/rdlc.4615>, consulté le 16 juillet 2022.

<sup>25</sup> Cf., HADDANA, Rym El Ferdaous, *Op. cit.*, p.39.

<sup>26</sup> NOCAUDIE, Olivier, ALAZARD-GUIU Charlotte, BILLIERES Michel, *loc. cit.*

ainsi que le fonctionnement des organes de l'appareil phonatoire afin d'aboutir à une réalisation exacte des sons cibles. Ainsi, la description de la position et de la forme des articulateurs mobiles (la pointe de la langue, les mâchoires supérieures et inférieures, les lèvres, la luvette, la vibration des cordes vocales) se révèle d'une extrême importance afin d'aboutir à la production des phonèmes. Grâce à ce procédé, l'enseignant pourra aisément éclaircir les dissimilitudes entre les points d'articulation des sonorités que l'étudiant confond. Ainsi, s'effectuera à titre d'exemple la correction des phonèmes d'opposition proportionnelle /f/ - /v/<sup>27</sup> par la sensibilisation des apprenants à la différence entre le critère de la sonorité et celui de la surdité. C'est également la solution catégorique à la confusion entre les phonèmes /i/ et /y/ qui partagent le même degré d'aperture mais se distinguent par le caractère labial ; alors que le premier se prononce à travers l'étirement des lèvres, le second quant à lui se réalise par leur arrondissement et leur projection en avant.

Néanmoins, en adoptant cette stratégie articulatoire, l'enseignant travaille uniquement sur l'émission séparée des phonèmes indépendamment de leur intégration dans les mots, ce qui appuie la nécessité d'une stratégie corrective complémentaire.

b. La méthode des oppositions phonologiques (MOP)

Selon les fondements de cette technique comparatiste, les apprenants sont confrontés à une « série de paires minimales »<sup>28</sup> d'opposition fonctionnelle où le professeur aura recours aux paronymes. Il présentera une liste de « *lexique contrôlé* »<sup>29</sup> qui ne diffère que par un seul phonème et dont le changement du son mène à une variation du sens à l'image du couple {font-vont}; {Pont-bon}<sup>30</sup>. Cette méthodologie est à l'origine d'une panoplie d'exercices d'identification et de répétition, basés sur l'antinomie des phonèmes. Elle exige un entraînement

<sup>27</sup> Cf., *Supra.*, p.32.

<sup>28</sup> BOUKOUS, H., « *La correction phonétique* », p.2. URL : [http://ekldata.com/WhRCGB\\_3089u7ddxL8Fu0KgRa4/09-corrective.pdf](http://ekldata.com/WhRCGB_3089u7ddxL8Fu0KgRa4/09-corrective.pdf), consulté le 17 juillet 2022.

<sup>29</sup> CHABANAL, Damien, MOURIER, Frédéric, *art. cit*, p, 12.

<sup>30</sup> Soulignons que la variation en question s'observe au niveau des phonèmes non des graphèmes, entraînant ainsi un seul symbole phonétique différent dans la transcription [põ] VS [bõ].

intensif au déroulement des activités d'écoute avec une intervention immédiate de l'enseignant pour la correction.

Toutefois, opposer les phonèmes dans des séries de termes permettent de les reconnaître dans un entourage restreint qui ne rend pas compte des différentes réalisations possibles liées à leurs positions dans le mot (initiale, intervocalique, interconsonantique, finale) afin d'examiner l'influence des sons voisins sur les sonorités en question. De surcroît, cette méthodologie par tandems se concentre exclusivement sur la production d'unités phonologiques isolées sans accorder aucune attention aux éléments prosodiques alors que tout discours devrait être conçu comme étant un « *continuum* »<sup>31</sup> en soi. Conséquemment, une troisième stratégie de remédiation tente de contextualiser les productions parolières en incluant l'accent, le rythme et l'intonation dans son processus correctif.

### c. La méthode verbo tonale (MVT)

La MVT, surnommée également la méthode acoustique, découle de la méthode structuro-globale audiovisuelle -dite SGAV- fondée par Petar Guberina<sup>32</sup>. C'est à cette dernière que revient le mérite d'associer le concept du système verbo tonal à la didactique de la langue parlée. Dans cette perspective, tout en soulignant l'importance du langage en tant que principal outil de communication, la parole est perçue à l'image d'un phénomène complexe dépassant la simple émission de sons puisqu'elle doit recourir à « *un système inconscient de régulations audiophonatoires* »<sup>33</sup>.

<sup>31</sup> CLARENC, J., « *Les différents principes de correction des voyelles et des consonnes* », 2006, p.2. URL : <https://docplayer.fr/20341188-L-es-differents-principes-de-correction-des-voyelles-et.html>, consulté le 17 juillet 2022.

<sup>32</sup> GUBERINA (1993-2005) est un linguiste et phonéticien croate dont les recherches sur la linguistique de la parole bouleversent l'apprentissage des langues vivantes.

<sup>33</sup> SILVA, Haydée, « *Pour faire de la phonétique, I Il était une fois... l'enseignement de la phonétique* », p.2. URL : [https://www.academia.edu/792250/Pour\\_faire\\_de\\_la\\_phon%C3%A9tique\\_I\\_II\\_%C3%A9tait\\_une\\_fois\\_l\\_enseignement\\_de\\_la\\_phon%C3%A9tique#:~:text=Il%20%C3%A9tait%20une%20fois%20l'enseignement%20de%20la%20phon%C3%A9tique%E2%80%9D,-Hayd%C3%A9e%20Silva&text=Pour%20faire%20de%20la%20phon%C3%A9tique%20I%20II%20%C3%A9tait%20une%20fois,apprenants%20d'une%20langue%20%C3%A9trang%C3%A8re](https://www.academia.edu/792250/Pour_faire_de_la_phon%C3%A9tique_I_II_%C3%A9tait_une_fois_l_enseignement_de_la_phon%C3%A9tique#:~:text=Il%20%C3%A9tait%20une%20fois%20l'enseignement%20de%20la%20phon%C3%A9tique%E2%80%9D,-Hayd%C3%A9e%20Silva&text=Pour%20faire%20de%20la%20phon%C3%A9tique%20I%20II%20%C3%A9tait%20une%20fois,apprenants%20d'une%20langue%20%C3%A9trang%C3%A8re), consulté le 18 juillet 2022.

Ainsi, partant de la supposition que l'apprenant prononce des phonèmes déformés car il les entend mal<sup>34</sup>, cette stratégie de correction s'intéresse à la relation entre la perception et la production d'où il faudra procéder par l'audition non pas par l'articulation. Elle se consacre aux « *éléments suprasegmentaux* »<sup>35</sup> et accorde une importance spécifique à l'orthophonie. Ceci englobe l'acquisition des phénomènes prosodiques de la langue cible intégrant la tonalité, le rythme et la tension ainsi que l'organisation des pauses et des accents de groupes<sup>36</sup> et de phrases: « *La méthode verbo-tonale dispose d'une application double : rééducation de l'audition et correction de la prononciation* »<sup>37</sup>. Par conséquent, le bilan de cette méthode de correction phonétique serait que le processus de l'audition et celui de la phonation sont indissociablement liés l'un à l'autre.

---

<sup>34</sup> La citation suivante fournit une explication supplémentaire : « *Les phonéticiens qui suivent la méthode verbo tonale considèrent que chaque son a une octave (intervalle de fréquence de deux vibrations) d'intelligibilité (degré de compréhension d'un message) optimale. Si les sons sont transmis par des octaves qui ne sont pas optimales, l'oreille ne les perçoit pas comme il le faut et par conséquent, l'apprenant ne comprend pas le message et ne parvient donc pas à reproduire correctement les sons de la langue étrangère* ». BOUKOUS, H., *art. cit.*, p.2.

<sup>35</sup> NAWAFLEH, Ahmad, *art. cit.*, p.74.

<sup>36</sup> Il est à noter que la langue française dispose de deux types d'accents à savoir l'accent rythmique et l'accent d'insistance. Le premier marque la fin d'une unité de sens et est porteur d'un accent final. Il amplifie la durée de la syllabe en question, alors que le second possède une valeur expressive et tombe sur la première ou la deuxième syllabe du mot à l'image de : Attention ! /attāsĵö/. Il met en relief conjointement la durée et l'intensité syllabique.

<sup>37</sup> SIGIRCI, İlhami, *art. cit.*, p.56.

En résumé, par le truchement de ce panorama des trois méthodes traditionnelles de correction phonétique, nous concluons qu'elles présentent chacune des points de force et des lacunes que nous avons tenté de schématiser dans le tableau suivant :

Point de comparaison	MA	MO	MVT
Configuration des organes phonatoires	✓	X	X
Priorité aux éléments acoustiques	X	✓	✓
Priorité des éléments suprasegmentaux	X	X	✓
Analyse du système phonologique	✓	✓	X
Analyse globale des émissions discursives	X	X	✓

Figure 2 : Tableau récapitulatif des méthodes traditionnelles de correction phonétique

À la lueur de ces constatations, nous tenterons, dans le deuxième volet de notre recherche, d'ériger des ponts entre les domaines théoriques et appliqués, linguistiques et didactiques qui importent tant pour l'enseignant que pour le chercheur.

## II- Conception d'une séance corrective

Vu que l'élaboration d'un programme de remédiation phonétique requiert l'appui d'une approche expérimentale ce qui nous est difficile actuellement, notre travail envisagera la conception d'un modèle de séance corrective pour l'une des imperfections orales les plus couramment fréquentées par les apprenants arabophones<sup>38</sup> à savoir les voyelles nasales. La question qui orientera notre travail est la suivante : Dans quelle mesure l'adoption des méthodes de correction phonétique précitées pourrait-elle corriger cette lacune de la prononciation et améliorer les capacités oratoires des étudiants de FLE ?

<sup>38</sup> Avant de commencer cette séance une investigation préalable est fortement recommandée si l'on a affaire à des étudiants qui ne parlent pas l'arabe comme langue maternelle. Ceci dit, l'élaboration des profils phonétiques basée sur la première langue des apprenants est indispensable est marquera certainement le contenu des exercices proposés car les obstacles varient d'un public à un autre : « Les profils sont [...] très révélateurs des difficultés variées occasionnées par une maîtrise imparfaite de distinctions phonémiques fondamentales ». Cf., MONVILLE-BURSTON, Monique et PILAVAKI, Ioanna, *art. cit.*, p.154.

### 1. Délimitation du problème :

À travers le recours à la phonétique comparative, nous avons mis au point une démarche qui s'apparente au diagnostic médical. Nous avons mis en parallèle les alphabets phonétiques des deux langues en question et nous avons pu constater l'origine de l'erreur<sup>39</sup>. Les voyelles nasales sont totalement inexistantes en arabe alors l'apprenant est familiarisé à solliciter le pharynx et la cavité buccale uniquement afin de réaliser un son vocalique. Par contre les consonnes nasales /m/ et /n/ persistent. En effet, il peut aisément remarquer qu'il s'agit de sons nasalisés mais se retrouve dans l'impossibilité de produire quatre voyelles nasales différentes. Par conséquent, il s'enferme dans une sonorité unique, probablement le /õ/. Ceci mène à plusieurs confusions : dénasalisation de la voyelle en se basant sur l'une des voyelles orales correspondantes en arabe, substitution de la voyelle correcte par une autre erronée, tendance à prononcer les consonnes /m/ et /n/ après les voyelles, etc.

### 2. Entraînement phonétique :

Il s'avère important de commencer la séance par une stratégie de « *prévention* »<sup>40</sup> qui sensibilisera les apprenants à la différence entre le code oral et écrit de la langue française ainsi que la disparité entre les notions phonème VS graphème en faisant appel à l'orthoépie<sup>41</sup>. Cela permettra aux étudiants d'éviter de lire toutes les lettres qui figurent dans l'orthographe du mot. Soit l'exemple du prénom Constantin. Cette tactique préventive amènera les étudiants à discerner que la prononciation suivante /**Konstantin**\*/est une réalisation incorrecte. Ceci requiert évidemment une connaissance préalable de l'API (Alphabet Phonétique

<sup>39</sup> Cf., *Supra.*, Tableau comparatif de l'alphabet phonétique arabe et français et typologie des disparités phonologiques, p.p.29-32.

<sup>40</sup> MEUNIER, Christian, *op. cit.*, p. 149.

<sup>41</sup> « *L'orthoépie définit les règles de la prononciation par rapport aux règles graphiques et énonce les lois phonétiques qui gouvernent le système phonique d'une langue* ». AIT HOCINE, Lamia, « *L'apport de la phonétique corrective au développement de la compétence discursive* », thèse de master, Université KASDI MERBAH Ouargla, Algérie, 2014, p.17. URL : <https://www.theses-algerie.com/1228654271845252/memoire-de-master/universite-kasdi-merbah---ouergla/l-apport-de-la-phon%C3%A9tique-corrective-au-d%C3%A9veloppement-de-la-comp%C3%A9tence-discursive-cas-du-5%C3%A9me-ann%C3%A9e-primaire>, consulté le 22 juillet 2022.

International). Cette étape permettra aussi de limiter les erreurs provenant de la prononciation des consonnes nasales puisque ces dernières disparaîtront dans la transcription phonétique.

Ensuite, dans la phase suivante, l'enseignant pourra recourir à la méthode articulatoire afin de souligner les dissemblances entre la configuration générale des organes phonatoires dans la réalisation de chacune des voyelles en question. L'utilisation du support du trapèze vocalique sera à point à ce stade. En effet, toutes les voyelles de la langue française sont habituellement schématisées par le truchement d'une figure géométrique prenant la forme du trapèze qui représente approximativement la cavité buccale et la position des articulateurs mobiles. Il repose sur deux axes qui symbolisent chacun un type de données : le premier est un axe vertical indiquant le degré d'aperture des voyelles (ouverture de la bouche) alors que le second est un axe horizontal désignant le lieu d'articulation (position de la langue avant ou arrière). Pour éviter tout risque de confusion, le professeur se contentera d'intégrer les voyelles nasales uniquement dans le schéma de cette manière :

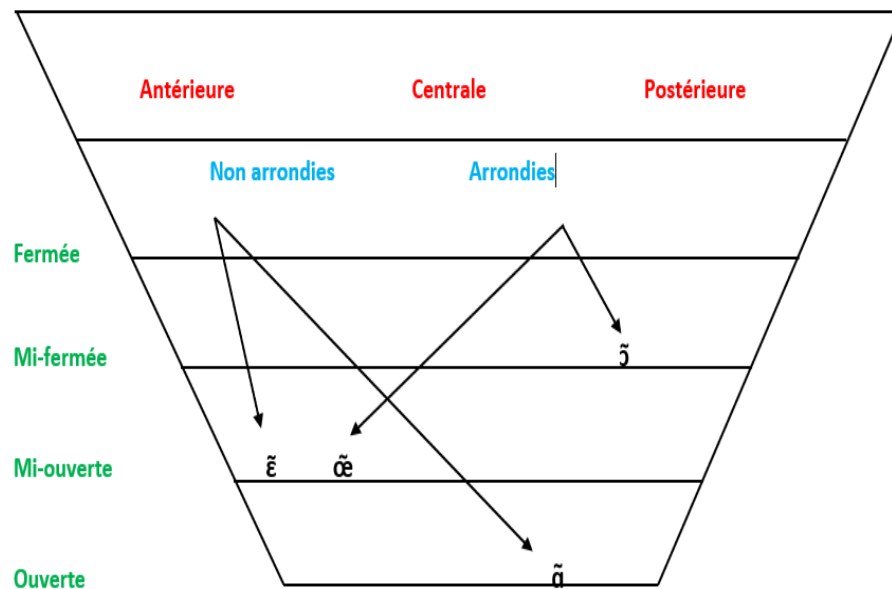


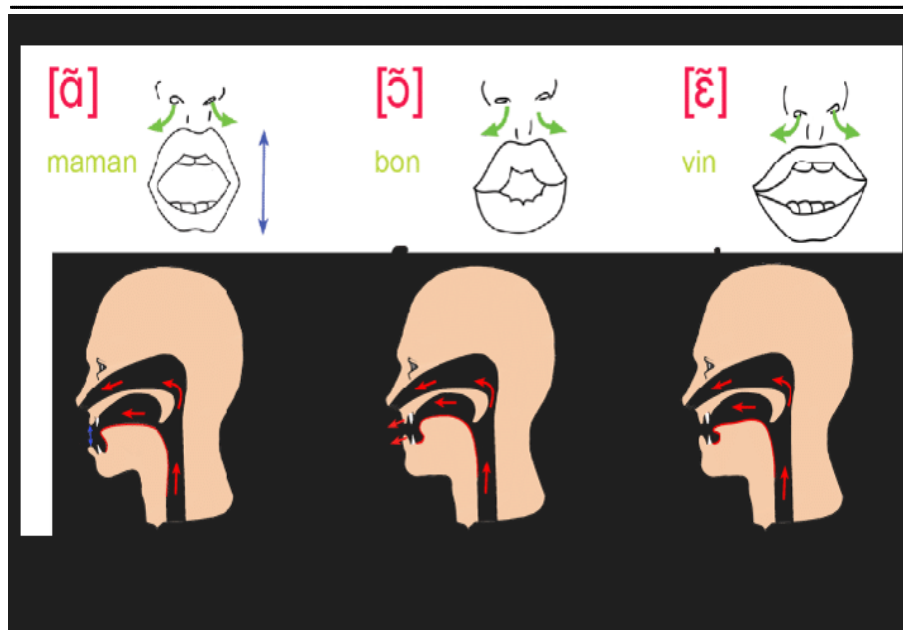
Figure 3 : Trapèze des voyelles nasales en français



Afin de pouvoir plus d'éclaircissement, les documents suivants synthétisant les caractéristiques articulatoires pourront également fournir des suppléments utiles.

Voyelles nasales							
	Degré d'aperture	Mode d'articulation	Antérieures		Centrales	Postérieures	
Arrondissement	-----		Non arrondies	Arrondies	Non arrondies	Non arrondies	Arrondies
	Fermée						
	Mi-fermée						ɔ̃
	Moyenne						
	Mi-ouverte		ɛ̃	œ̃			
	Ouverte					ɑ̃	

Figure 4 : Tableau des caractéristiques articulatoires des voyelles nasales



42

### Figure 5 : Coupe longitudinale de l'appareil phonatoire

Une fois que la description articulatoire a été travaillée sur le plan théorique à l'aide de ces supports pédagogiques, il faudra par la suite proposer des expériences pour s'assurer de la compréhension exacte des étudiants. Par exemple, l'enseignant devra souligner que ce caractère de nasalité n'existe en français que pour les quatre voyelles précitées. Il peut demander aux apprenants de fermer les trous du nez en articulant une voyelle orale, /o/ par exemple, puis une voyelle nasale comme /õ/. Ainsi, ils découvriront par eux-mêmes que les voyelles orales ne sont pas influencées par le blocage du nez, ceci affectera uniquement la prononciation des nasales. C'est ainsi qu'ils seront sensibilisés à la

<sup>42</sup> URL: [https://www.researchgate.net/figure/Schemas-articulatoires-des-voyelles-nasales-du-francais-Sauzedde-B-Vocal-Hachette\\_fig1\\_316511713](https://www.researchgate.net/figure/Schemas-articulatoires-des-voyelles-nasales-du-francais-Sauzedde-B-Vocal-Hachette_fig1_316511713), consulté le 22 juillet 2022. En ce qui concerne le son /œ/, nous avons remarqué qu'il apparaît rarement dans les manuels de phonétique. En effet, les Français ont actuellement tendance à considérer que le /œ/ et le /ɛ/ sont des phonèmes voisins et optent pour la substitution du premier par le second à l'exception de quelques mots bien précis tel parfum /paRfœ/.

nécessité du passage de l'air par la cavité nasale afin que le phonème soit correctement reproduit.

Sur un plan plus approfondi, à supposer que les apprenants réussissent à réaliser la bonne articulation des sons, il faudra ensuite les mélanger ensemble dans du lexique. En effet, la majorité ne distingue pas le /ã/ du /õ/ et le /ẽ/ du /œ/ et affrontent des difficultés concernant leur prononciation dans diverses positions. D'ailleurs, l'emploi à l'initiale dans un groupe rythmique ou une phrase marque la tension alors que la finale révèle une prononciation nuancée<sup>43</sup>. Le tableau ci-dessous exhibe des représentations graphiques des quatre voyelles dans différentes places dans le mot :

Position dans le mot	ẽ	œ	ã	õ
Initiale	Interdire	Untel	Entendre	Onde
Médiane	Bientôt	Lumbago	Tandis	Tomber
Finale	Pain	Brun	Temps	Long

**Figure 6 : Exemples d'emplois graphiques des voyelles nasales**

Après avoir expliqué les caractéristiques articulatoires de chaque son, la méthode des oppositions phonologiques offrira ensuite une gamme d'exercices d'écoute, de répétition, de discrimination et d'identification des sons particuliers dans des séries de lexique. Afin de procéder par gradation, le professeur pourra commencer par des mots puis des segments de phrase et enfin des phrases paronymes. Considérons les exemples suivants :<sup>44</sup>

- *C'est marron / C'est marrant.*  
/semaRõ/- /semaRã/
- *Elle teint ses cheveux / Elle tond ses cheveux.*  
/eltẽsefãvø/- /eltõsefãvø/
- *Ils ne sont pas sains / Ils ne sont pas cent.*

<sup>43</sup> SIGIRCI, İlhami, *art. cit.*, p. 58.

<sup>44</sup> Soulignons que, à l'exception de quelques phrases dans cette activité, tous les exercices et les exemples d'appui présentés dans cette recherche ont été entièrement conçus par nous-même. Néanmoins, ils ne sont que des modèles servant comme pistes d'orientation parmi maintes autres élaborées dans les manuels de phonétique. Citons à titre d'exemple l'ouvrage intitulé « *Phonographie du français* », publié par Dominique ABRY et Christelle BERGER aux éditions Hachette en 2019, où les pages 55 à 72 sont consacrées exclusivement aux activités de classe sur les voyelles nasales.

/ilnəsõpas<sup>ẽ</sup>/ - /ilnəsõpas<sup>õ</sup>/

➤ Ce train est lent / Ce train est long.

/sətR<sup>ẽ</sup>el<sup>õ</sup>/ - /sətR<sup>ẽ</sup>el<sup>õ</sup>/

➤ Il feint la paix / Ils font la paix.

/ilf<sup>ẽ</sup>lape/ - /ilf<sup>õ</sup>lape/

À partir de ce type d'exercices, l'étudiant est amené à discriminer les phonèmes différentiels et, par la suite, il sera sensibilisé aux quatre voyelles distinctes. Mais comme nous avons déjà souligné, ce type de travail phonétique ne tient pas compte des éléments phraséologiques.

S'imposent ensuite des activités orales basées sur la méthodologie verbo-tonale car le facteur prosodique joue à son tour un rôle non-négligeable. Les exemples suivants de construction par échelon souligneront cette idée :

➤ Nous avons /nuzav<sup>õ</sup>/

➤ Nous avons des bonbons /nuzav<sup>õ</sup>deb<sup>õ</sup>b<sup>õ</sup>/

➤ Nous avons des bonbons très bons /nuzav<sup>õ</sup>deb<sup>õ</sup>b<sup>õ</sup>b<sup>õ</sup>tR<sup>ẽ</sup>b<sup>õ</sup>/

Les syllabes marquées en rouge portent une mise en relief particulière car elles portent un accent significatif<sup>45</sup>. Au niveau des mots, la syllabe accentuée est la dernière, au niveau des groupes rythmiques ou des phrases c'est la syllabe finale : « En français, tous les mots de la phrase perdent leur accentuation individuelle au profit du groupe, c'est-à-dire qu'ils ne portent pas un accent égal à celui qu'ils porteraient à l'état isolé »<sup>46</sup>. Ainsi, dans ces exemples, nous remarquons aisément le déplacement de l'accent simultanément avec l'allongement de la phrase<sup>47</sup>.

Dans une étape plus avancée, le professeur présentera aux étudiants un ensemble de phrases sous forme d'un petit texte ciblant les traits phonologiques en question et demandera de pratiquer la lecture à haute voix. Cette dernière est

<sup>45</sup> Par association d'idées, nous ne pouvons pas passer outre l'existence d'une technique d'accentuation particulière au système arabe à savoir (التنوين). Ce procédé consiste à ajouter le phonème /n/ à la fin de quelques mots en raison de leur fonction grammaticale dans la phrase.

<sup>46</sup> SIGIRCI, İlhami, *art. cit.*, p.61.

<sup>47</sup> Notons également les phénomènes de jointure tels l'enchaînement et la liaison qui sont des procédés de rattachement exclusifs à la langue française et influencent remarquablement l'accentuation des syllabes.

un excellent entraînement car elle sensibilise l'oreille de l'apprenant à la détection des erreurs et l'incite à s'autocorriger. Soit l'exemple du dialogue suivant :

- *Tiens, quelqu'un frappe à la porte. C'est qui ?*
- *C'est notre voisin Constantin. Il porte une veste en daim et un pantalon en satin. Il a un bon parfum.*
- *Oui ça sent parfaitement bien comme du jasmin !*

[ TjɛkɛlkœfrapalapɔRt ↓ sɛki ↑  
 sɛnɔtRəwɔzɛkɔstātɛ\* ↓ ilpɔRtɪnvestādɛœpətalɔ̃satɛ ↓  
 ilaœbɔpaRfœ ↓  
 wisasəpaRfɛtməbjɛkomdyʒasmɛ ↑ ]

Cet exercice dispose d'un caractère spécial car il introduit la notion de la musicalité de la langue par le biais des variations d'intonation. À l'instar des notes mélodiques, il met l'accent sur la montée de la voix dans les phrases interrogatives et exclamatives alors qu'il souligne la descente du patron affirmatif.

Dans une même lignée, l'enseignant demandera aux étudiants d'enregistrer leurs productions orales. Cette technique lui permettra d'évaluer les documents de façon asynchrone en établissant une fiche de correction phonétique individuelle à chaque étudiant où sont notées les principales lacunes. Les inventaires des erreurs seront remis aux étudiants à la fin d'une séance individuelle supplémentaire. Il pourra également se servir de ces documents audios dans des sessions de correction sur place face à face ou même faire fonctionner des enregistrements anonymes en classe et laisser quelques occasions à la correction collective. Dans ce genre d'entraînement, le maître peut soumettre les meilleurs enregistrements à l'appréciation des étudiants pendant le cours pour les encourager et les motiver à se perfectionner.

D'autres activités complémentaires de réemploi des phonèmes en question sont également d'un apport considérable. Afin de s'assurer de l'acquisition du savoir-faire phonétique, le professeur élaborera un test de « *perception phonémique* »<sup>48</sup> et de transcription phonétique afin d'évaluer la discrimination et la reconnaissance auditive finale. Selon le niveau moyen des étudiants, il peut construire le test en utilisant des mots ou des phrases simples ou

<sup>48</sup> MONVILLE-BURSTON, Monique et PILAVAKI, Ioanna, *art. cit.*, p.154.

complexes en veillant surtout à ce que le degré de difficulté soit progressif pour que l'exercice ne soit pas décevant.

Dans une étape ultérieure, l'enseignant demandera aux apprenants de concevoir un jeu de rôle sur une thématique quotidienne où ils devront employer un certain nombre de voyelles nasales (disons une vingtaine), ils doivent se filmer en jouant une petite scène tout en prenant en compte l'intonation, les accents voire le langage gestuel et en respectant les règles de la prononciation correcte acquises lors de la séance.

### 3. Évaluation de la procédure de remédiation<sup>49</sup> :

À la fin de la séance, l'évaluation se révèle d'une importance extrême. Elle permettra de juger si les étudiants ont réussi à reproduire les phonèmes nasaux ou s'ils auront besoin d'exercices supplémentaires à l'aide d'un travail plus méticuleux basé sur les lacunes individuelles de chaque apprenant. Généralement, les pratiques langagières déjà proposées dans les activités ci-dessus permettront de leur faciliter l'appropriation progressive des « *nouvelles habitudes articulatoires* »<sup>50</sup>. De plus, l'usage des supports audio-visuels authentiques tels les films ou les chansons françaises est fortement conseillé. Ceci ajoutera une dimension ludique aux cours et leur permettra de familiariser leurs oreilles à l'accent des natifs. Par la suite, ils seront amenés à s'ouvrir aux différences phonétiques entre leur langue maternelle et la langue cible si bien au niveau de la cognition qu'au niveau de la production. Le recours aux laboratoires de langues serait également d'un apport considérable. Ainsi, une séance pareille aura apporté ses fruits une fois que l'enseignant retrouve une amélioration dans la performance orale des apprenants au niveau articulatoire si bien que le niveau prosodique.

Néanmoins, quelques étudiants pourront se retrouver dans l'impossibilité de rectifier des confusions persistantes, s'impose alors un entraînement individuel supplémentaire tout en ayant recours aux douze moyens de corrections phonétique suivants :

---

<sup>49</sup> Au début de notre recherche, nous avions l'intention de réaliser une expérimentation pratique sur le terrain auprès des étudiants de la première année de la faculté de pédagogie. Malheureusement, la répartition du programme au cours du semestre ne nous a pas permis cette occasion. Néanmoins, nous tenterons d'appliquer cette séance corrective dans le module de la phonétique pour recueillir des données et examiner la véracité de nos hypothèses.

<sup>50</sup> NAWAFLEH, Ahmad, *art. cit.*, p.88.

1. La discrimination auditive
2. La prononciation déformée
3. L'intonation et le trait grave et aigu
4. La labialité
5. La tension/ le relâchement
6. La durée
7. La position dans le mot
8. L'entourage vocalique
9. Le découpage syllabique régressif/progressif
10. La gestuelle du corps
11. Les couleurs
12. Le jeu théâtral.<sup>51</sup>

En effet, la mise en place d'un surplus d'exercices par le biais de ce type d'activités articulatoires et auditives instaurera « *une démarche communicationnelle-actionnelle* »<sup>52</sup> et amènera les apprenants à une maîtrise parfaite des voyelles en question voire à une élocution à l'orale.

Un dernier point reste à souligner. Tout au long de la séance, l'enseignant doit avoir une oreille bien exercée capable de localiser la faute dans des situations imprévisibles<sup>53</sup> notamment dans les exercices « *d'expression spontanée* »<sup>54</sup>. Cette aptitude lui permettra de choisir le moment exact pour intercéder car une notion indissociable à la correction phonétique est celle du « *seuil de tolérance* »<sup>55</sup>. Cette dernière l'amène à pardonner quelques fautes afin de ne pas bloquer l'expression orale libre des apprenants ou pour ne pas les agacer. Elle les aide à ne pas perdre le fil des idées et à conserver leur concentration. Néanmoins, il doit intervenir par une correction immédiate au moment de la détection d'une prononciation déviante qui nuit à la compréhension. En outre, l'aboutissement à l'articulation correcte n'éliminera pas totalement les erreurs. Quelques fautes d'imprudence pourront survenir ce qui appuie l'importance de l'insertion des composantes phonétiques

<sup>51</sup> La thèse de HADDANA présente plus d'informations concernant le déroulement de chaque activité Cf., HADDANA, Rym El Ferdaous, op. cit., p.p.44-47.

<sup>52</sup> MONVILLE-BURSTON, Monique et PILAVAKI, Ioanna, art. cit., p.155.

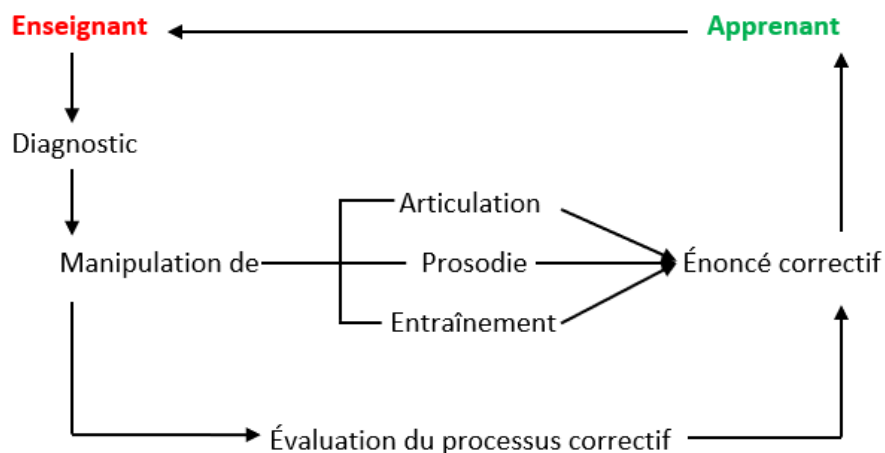
<sup>53</sup> Cf, LEBEL, Jean-Guy, *Traité de correction phonétique ponctuelle*, éditions de la faculté des lettres, Université de Laval, 1990, p. 45.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p.32.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p.45.

et la nécessité de fixer la prononciation exacte au fur et à mesure du travail en classe de FLE. Il importe également que le professeur cible la stratégie de correction adéquate à chaque erreur. Par exemple, s'il utilise la méthode verbo-tonale, il doit avoir la clairvoyance de recourir à la méthode articulatoire ou à celle des oppositions phonologiques là où elles se justifient.

En somme, la boucle de la correction phonétique que nous avons appliquée pourrait se représenter ainsi :



**Figure 7 : La boucle de la correction phonétique appliquée dans la séance**

Au terme de ce travail de recherche, nous nous sommes fixé en tant que problématique de départ d'aborder la prononciation dans une perspective didactique qui aborde le thème de l'utilisation des méthodes de correction phonétique afin de remédier aux lacunes de prononciation chez les apprenants arabophones. Notre point d'ancrage a été la conception d'une séance de correction phonétique dans laquelle nous avons établi comme objectif pédagogique général à court terme de faire une mise au point des erreurs au niveau des voyelles que l'enseignant pourrait rencontrer en classe de FLE et nous avons tenté de proposer des solutions afin de corriger ces lacunes.

Dans le premier volet, nous avons supposé qu'en vue de réaliser une correction phonologique, il importe toujours de partir de la faute de l'étudiant. De ce fait, nous avons diagnostiqué la raison principale des lacunes de la prononciation. Nous avons constaté qu'à cause du crible de la première langue, le système d'écoute des apprenants est fortement influencé par leur langue



maternelle. Cette dernière les incite à assimiler les phonèmes nouveaux à ceux déjà connus pour en faciliter la reconnaissance et par la suite la reproduction, ce qui les empêche de percevoir des sons non-familiers. Nous avons ensuite eu recours à l'approche comparatiste afin de cerner les dissemblances de sonorités entre l'alphabet phonétique français et arabe. Nous avons enfin présenté un survol des techniques de correction phonétiques les plus célèbres et nous avons conclu que ces méthodologies ne peuvent travailler qu'en complémentarité afin d'aboutir à réaliser un profit maximum.

Après avoir instauré les bases théoriques de la recherche, dans le second volet, nous avons essayé d'appliquer les diverses stratégies de correction phonétique sur l'utilisation des organes de la parole. Notre objectif était d'améliorer une compétence visée à savoir la prononciation des voyelles nasales chez un public arabophone. Nous avons mis en œuvre diverses étapes dans le processus de remédiation phonétique qui a été appliqué, tout en reposant sur une approche actionnelle.

Premièrement, nous avons diagnostiqué les erreurs récurrentes et répétitives. Nous avons identifié qu'elles sont toujours liées à l'interférence de la langue arabe. Deuxièmement, nous avons prévu une prise de conscience de ces lacunes auprès des apprenants. Tout en nous adossant aux méthodologies correctives, nous avons conçu une panoplie d'exercices d'application ainsi que maintes activités procédant toutes par gradation. Ceux-ci ont servi comme ressources pédagogiques qui permettent d'améliorer les capacités discursives afin de remédier aux lacunes puis perfectionner la production des phonèmes qui nous importent. Troisièmement, nous avons évalué la stratégie de correction proposée tout en soulignant le rôle crucial de l'intervention de l'enseignant afin de pouvoir une orientation correcte à ses apprenants. Nous avons également envisagé des prolongements d'exercices pour les confusions tenaces.

Dans cette perspective, l'emploi de la phonétique corrective en classe de FLE ne pourrait-il pas avoir maints avantages ? Aider les professeurs à aboutir à une maîtrise parfaite de l'outil phonologique, accoutumer les apprenants surmonter les obstacles de prononciation, les familiariser à réaliser les phonèmes avec aisance et à s'auto-corriger instantanément, améliorer leurs compétences orales et perfectionner leur expression oratoire ? À vous de juger..

---

**Liste des figures**

<b>1</b>	<b>Tableau comparatif de l'alphabet phonétique arabe et français</b>	<b>p. 29</b>
<b>2</b>	<b>Tableau récapitulatif des méthodes traditionnelles de correction phonétique</b>	<b>p.38</b>
<b>3</b>	<b>Trapèze des voyelles nasales en français</b>	<b>p.41</b>
<b>4</b>	<b>Tableau des caractéristiques articulatoires des voyelles nasales</b>	<b>p.42</b>
<b>5</b>	<b>Coupe longitudinale de l'appareil phonatoire</b>	<b>p.43</b>
<b>6</b>	<b>Exemples d'emplois graphiques des voyelles nasales</b>	<b>p.44</b>
<b>7</b>	<b>La boucle de la correction phonétique appliquée dans la séance</b>	<b>p.51</b>

**Bibliographie sélective :**

Nous rappelons que, sauf indication contraire, la ville d'édition dans notre étude est Paris.

- AIT HOCINE, Lamia, « *L'apport de la phonétique corrective au développement de la compétence discursive* », thèse de master, Université KASDI MERBAH Ouargla, Algérie, 2014. URL : <https://www.theses-algerie.com/1228654271845252/memoire-de-master/universite-kasdi-merbah-ouargla/l-apport-de-la-phon%C3%A9tique-corrective-au-d%C3%A9veloppement-de-la-comp%C3%A9tence-discursive-cas-du-5%C3%A9me-ann%C3%A9e-primaire>, consulté le 22 juillet 2022.
- Anonyme, « *Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE* », Site officiel de l'Université de Toulouse Jean Jaurès 2018. URL : [https://pipc-uoh.univ-tlse2.fr/05/TRSCRPT/PEPF\\_M01-01\\_la-phonetique-corrective.pdf](https://pipc-uoh.univ-tlse2.fr/05/TRSCRPT/PEPF_M01-01_la-phonetique-corrective.pdf), consulté le 16 juillet 2022.
- AUBIN, Sophie, « *Histoire de l'enseignement de la "prononciation": de la phonétique appliquée vers une didactique musicale* ». URL : <https://gerflint.fr/Base/Italie2/aubin.pdf>, consulté le 14 juillet 2022.
- BOUKOUS, H., « *La correction phonétique* ». URL : [http://ekldata.com/WhRCGB\\_3O89u7ddxL8Fu0KgRa4/09-corrective.pdf](http://ekldata.com/WhRCGB_3O89u7ddxL8Fu0KgRa4/09-corrective.pdf), consulté le 17 juillet 2022.
- CHABANAL, Damien, MOURIER, Frédéric, « *La question cognitive dans la phonétique corrective : une approche exemplariste* », in Recherches en didactique des langues et des cultures, Les cahiers de l'Acedle, 2019. Version électronique disponible en ligne via le lien : <http://journals.openedition.org/rdlc/4578> ; DOI : 10.4000/rdlc.4578, consulté le 15 juillet 2022.
- CHEDDAD, Bouguerra, « *Contribution de la phonétique à l'enseignement/apprentissage du Français dans le cycle primaire* », in Synergies Algérie n° 14 – 2011. Version électronique disponible en ligne via le lien <https://gerflint.fr/Base/Algerie14/bouguerra.pdf>, consultée le 13 juillet 2022.
- CLARENC, J., « *Les différents principes de correction des voyelles et des consonnes* », 2006. URL : <https://docplayer.fr/20341188-L-es-differents-principes-de-correction-des-voyelles-et.html>, consulté le 17 juillet 2022.
- HADDANA, Rym El Ferdaous, « *Les méthodes de correction phonétique dans l'enseignement de l'oral du FLE* », thèse de maîtrise, Université d'El-Oued, 2020.

- IONESCO, Eugène, *La leçon*, 1950, p.19.
- KHELOUI, Nacéra, « *Apprentissage de l'oral en contexte plurilingue. Problèmes liés à l'acquisition de la prononciation* », Université de Tizi-Ouzou. URL: <https://revue.ummtto.dz/index.php/pla/article/view/1326>, consulté le 13 juillet 2022.
- LEBEL, Jean-Guy, *Traité de correction phonétique ponctuelle*, éditions de la faculté des lettres, Université de Laval, 1990, p. 45.
- MEUNIER, Christian, « *Petit Guide pratique de la Phonétique corrective du FLE* », éditions du FLE, Marseille, 2015. Version électronique disponible en ligne via le lien [https://www.academia.edu/31893471/Christian\\_Meunier\\_Petit\\_Guide\\_pratique\\_de\\_la\\_Phon%C3%A9tique\\_corrective\\_du\\_FLE\\_EDITIONS\\_du\\_FLE\\_Marseille](https://www.academia.edu/31893471/Christian_Meunier_Petit_Guide_pratique_de_la_Phon%C3%A9tique_corrective_du_FLE_EDITIONS_du_FLE_Marseille), consultée le 15 juillet 2022.
- MONVILLE-BURSTON, Monique et PILAVAKI, Ioanna, « Un programme de phonétique corrective adaptée à des apprenants chypriotes », in *Méthodologie de l'apprentissage des langues Innover : pourquoi et comment?*, Revue MÉTODAL, n° 1, 2017. Version électronique disponible en ligne via le lien <https://methodal.net/Un-programme-de-phonetique-corrective-adaptee-a-des-apprenants-chypriotes#plusbas>, consultée le 14 juillet 2022.
- NAWAFLEH, Ahmad, « *Le rôle de la phonétique dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère, étude acoustico-perceptive* », in *Jordan Journal of Modern Languages and Literature*, Vol.9, No. 1, 2016. Version électronique disponible en ligne via le lien: <https://journals.yu.edu.jo/jjml/Issues/vol9no12017/Nom5.pdf>, consultée le 15 juillet 2022.
- NOCAUDIE, Olivier, ALAZARD-GUIU Charlotte, BILLIERES Michel, « *Oral d'aujourd'hui, oralité de demain : et la phonétique corrective dans tout cela ?* », in *Recherches en didactique des langues et des cultures, Les cahiers de l'Acedle*, 2019. URL : <https://doi.org/10.4000/rdlc.4615>, consulté le 16 juillet 2022.
- SAHNOUN, Mokhtar, « *Didactique de l'oral : articulation et harmonisation* », in *Le français aujourd'hui*, n° 154, Armand Colin, 2006. Version électronique disponible en ligne via le lien <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2006-3-page-45.htm>, consultée le 14 juillet 2022.

- SIGIRCI, İlhami, « *Méthodes pour la correction des productions orales chez des apprenants turcs* », Université de Kırkkale, in *Synergies Turquie* n° 11, 2018. Version électronique disponible en ligne via le lien <https://gerflint.fr/Base/Turquie11/sigirci.pdf>, consultée le 14 juillet 2022.
  - SILVA, Haydée, « *Pour faire de la phonétique, Il était une fois... l'enseignement de la phonétique* ». URL: [https://www.academia.edu/792250/Pour\\_faire\\_de\\_la\\_phon%C3%A9tique\\_Il\\_%C3%A9tait\\_une\\_fois\\_l\\_enseignement\\_de\\_la\\_phon%C3%A9tique#:~:text=Il%20%C3%A9tait%20une%20fois%20l'enseignement%20de%20la%20phon%C3%A9tique%E2%80%9D,-Hayd%C3%A9e%20Silva&text=Pour%20faire%20de%20la%20phon%C3%A9tique%2C%20Il%20%C3%A9tait%20une%20fois,apprenants%20d'une%20langue%20%C3%A9trang%C3%A8re](https://www.academia.edu/792250/Pour_faire_de_la_phon%C3%A9tique_Il_%C3%A9tait_une_fois_l_enseignement_de_la_phon%C3%A9tique#:~:text=Il%20%C3%A9tait%20une%20fois%20l'enseignement%20de%20la%20phon%C3%A9tique%E2%80%9D,-Hayd%C3%A9e%20Silva&text=Pour%20faire%20de%20la%20phon%C3%A9tique%2C%20Il%20%C3%A9tait%20une%20fois,apprenants%20d'une%20langue%20%C3%A9trang%C3%A8re), consulté le 18 juillet 2022.
  - TROUBETZKOY, « *Principes de Phonologie* », aux éditions KLINCKSIECK, 1970.
  - URL: [https://www.researchgate.net/figure/Schemas-articulatoires-des-voyelles-nasales-du-francais-Sauzedde-B-Vocal-Hachette\\_fig1\\_316511713](https://www.researchgate.net/figure/Schemas-articulatoires-des-voyelles-nasales-du-francais-Sauzedde-B-Vocal-Hachette_fig1_316511713), consulté le 22 juillet 2022.
- Manuels de phonétique :**
- ABRY, Dominique, BERGER, Christelle, « *Phonie-graphie du français* », éditions Hachette, 2019.
  - DANSEREAU, Diane, « *Savoir dire (cours de phonétique et de prononciation)* », HEINL, 2006.
  - KANEMAN\_POUGATCH, Massia, « *Plaisir des sons* », 1989.
  - LEON, Monique, « *Exercices systématiques de prononciation française* », Hachette, 2003.
  - LEON, Pierre et al., « *Phonétique du FLE: Prononciation de la lettre au son* », Armand Colin, 2009.